

Recommandation de prise en charge de la *greffe ostéochondrale autologue (transplantation de cartilage ou d'os / mosaïcplastie)*

Recommandation de la CTM LAA

La Commission des tarifs médicaux LAA recommande la prise en charge de la greffe ostéochondrale autologue (transplantation de cartilage ou d'os) pour des lésions cartilagineuses full-couche cliniquement symptomatiques.

L'assurance militaire et l'assurance invalidité sont rattachées à cette prise de position.

Conditions de base

Pas de condition spécifiée.

Indications

Défauts importants et profonds du cartilage et des os sur une surface jusqu'à 2 cm² et une profondeur de l'os supérieure à 0,2 cm avec absence de revêtement cartilagineux au genou. Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons aux «Empfehlungen der AG Klinische Gewebegeneration» de la «Deutsche Gesellschaft für Orthopädie und Unfallchirurgie» ([DGOU](#)).

Description de la prestation

Le défaut cartilagineux est fermé avec un ou plusieurs cylindres ostéochondraux. La greffe est réalisée en une seule intervention chirurgicale au cours de laquelle un ou plusieurs cylindres ostéochondraux sont prélevés dans une zone non sollicitée du genou et implantés dans la partie défectueuse. Cette façon de faire permet de fermer le défaut cartilagineux avec du cartilage de haute qualité. Des troubles peuvent apparaître dans la zone de prélèvement. Les techniques plus anciennes utilisant un grand nombre de petits cylindres ne sont plus guère appliquées.

Conformément aux recommandations du groupe d'experts [Expertengruppe Knie \(EGK\)](#) swiss orthopaedics (2015) et aux recommandations du groupe de travail «[AG Klinische Gewebegeneration](#)» de 2013 de la DGOU, la superficie et la profondeur de la lésion cartilagineuse déterminent le choix de la procédure chirurgicale ostéochondrale appliquée.

Procédure de prise en charge de la *greffe ostéochondrale autologue (transplantation de cartilage ou d'os / mosaïcplastie)*

1. Interventions recommandées par la CTM LAA

La Commission des tarifs médicaux LAA recommande la prise en charge de la greffe ostéochondrale autologue (transplantation de cartilage ou d'os) pour des lésions cartilagineuses full-couche cliniquement symptomatiques

2. Indications

Défauts importants et profonds du cartilage et des os sur une surface jusqu'à 2 cm² et une profondeur de l'os supérieure à 0,2 cm avec absence de revêtement cartilagineux au genou. Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons aux «Empfehlungen der AG Klinische Gewebegeneration» de la [DGOU](#).

3. Procédure de prise en charge et rémunération

La rémunération s'oriente, en fonction du genre de séjour du patient, sur les règles de rémunération du **TARMED** et de **SwissDRG**.

4. Historique des recommandations

Pas de recommandation précédente.